



Société française d'héraldique & de sigillographie

Titre	Magie, médecine et sigillographie. Hypothèse sur le contre-sceau de Marguerite de Beaumont, comtesse de Winchester
Auteur	Caroline SIMONET
Publié dans	<i>Revue française d'héraldique et de sigillographie - Études en ligne</i>
Date de publication	décembre 2021
Pages	8 p.
Dépôt légal	ISSN 2606-3972 (4 ^e trimestre 2021)
Copy-right	Société française d'héraldique et de sigillographie, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, France
Directeur de la publication	Jean-Luc Chassel

Pour citer cet article	Caroline SIMONET, « Magie, médecine et sigillographie. Hypothèse sur le contre-sceau de Marguerite de Beaumont, comtesse de Winchester », <i>Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne</i> , 2021-numéro 12, décembre 2021, 8 p. http://sfhsrfhs.fr/RFHS_W_2021_012.pdf
-------------------------------	---

REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE

Adresse de la rédaction : 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03

Directeur : Jean-Luc Chassel

Rédacteurs en chef : Caroline Simonet et Arnaud Baudin

Conseiller de la rédaction : Laurent Macé

Comité de rédaction : Clément Blanc-Riehl, Arnaud Baudin, Pierre Couhault,
Jean-Luc Chassel, Dominique Delgrange, Hélène Loyau, Nicolas Vernot

Comité de lecture : Ghislain Brunel (Archives nationales), Jean-Luc Chassel (université Paris-Nanterre),
John Cherry (British Museum), Marc Gil (université Charles-de-Gaulle-Lille III), Laurent Hablot
(EPHE), Laurent Macé (université Toulouse-Jean-Jaurès), Christophe Maneuvrier (université de Caen),
Christian de Mérindol (musée national des Monuments français), Marie-Adélaïde Nielen (Archives
nationales), Michel Pastoureau (EPHE), Michel Popoff (BnF), Miguel de Seixas (université de Lisbonne),
Inès Villela-Petit (BnF)

ISSN 1158-3355

et

REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE ÉTUDES EN LIGNE

ISSN 2006-3972

© **Société française d'héraldique et de sigillographie**

SIRET 433 869 757 00016

***Magie, médecine et sigillographie.
Hypothèse sur le contre-sceau de
Marguerite de Beaumont,
comtesse de Winchester***

Caroline SIMONET

Résumé

Le contre-sceau de la comtesse de Winchester, Marguerite de Beaumont, porte l'image d'une intaille antique et une légende en forme d'invocation magique. Cette dernière est utilisée dans un grand nombre de formules protectrices. De même, les pierres, notamment gravées, étaient réputées pour leurs pouvoirs médico-magiques. L'iconographie de l'intaille utilisée par la comtesse, associée à la légende *agla*, laisse à penser que la matrice devait la protéger lors de voyages. Mais la dimension médicale des pierres et de la formule ésotérique dans un contexte familial particulier permet d'émettre une autre hypothèse : celle d'un objet prophylactique.

English Abstract

The counterseal of Margaret de Beaumont, countess of Winchester, bears the image of an antique intaglio and a magical legend. This invocation was used in a large number of protective spells, while magico-medical powers were attributed to gemstones, especially when they were engraved. The iconography of the intaglio chosen by the countess, associated to the magical word *agla*, suggests this seal was used as a protection during trips, as this lady travelled a lot. But the medical powers of gemstones and the use of an incantation, considering the peculiar familial context, allow another hypothesis: this seal maybe had prophylactic properties.

Une récente participation au Congrès annuel du GIS-religions à Lyon¹ m'a amenée à formuler une nouvelle hypothèse au sujet d'un sceau recensé et étudié dans plusieurs articles². Il s'agit d'une empreinte de 1233 imprimée au dos du grand sceau de la comtesse de Winchester, Marguerite de Beaumont, alors veuve de Saer IV de Quincy (*fig. 1*). Utilisé déjà vers 1220, cet harmonieux grand sceau a retenu l'attention de plusieurs auteurs tant par sa qualité que par les armoiries et emblèmes qui accompagnent la figure en pied de la sigillante. Le contre-sceau – qui nous intéressera ici –, connu uniquement par l'empreinte de 1233, est tout aussi élégant : la matrice était sertie d'une intaille antique d'une gravure très fine, figurant une trirème.



1. Grand sceau et contre-sceau de Marguerite de Beaumont, comtesse de Winchester, utilisés en 1220-1233 (82 mm / 51 mm et 33 mm). Moulages, AN, sc/N 56 et 56 bis. Tous droits réservés aux Archives nationales, Paris.

Si la légende du grand sceau déploie classiquement le titre comtal de la dame, celle du contre-sceau a laissé les sigillographes longtemps perplexes : quatre lettres (A, G, L et de nouveau A) alternent avec quatre mâcles. Ces dernières renvoient aux nouvelles armoiries *de gueules à sept mâcles d'or accolées* adoptées par Saer IV de Quincy et son épouse

1. Congrès organisé par l'Université Lumière Lyon 2 et l'Université Catholique de Lyon, tenu à la Maison Internationale des Langues et des Cultures, à l'UCLY, au Musée des Confluences et au Zola cinéma du 13 au 15 octobre 2021.

2. Nous signalerons ici trois articles parus dans notre revue : Pierre BONY, « Les sceaux des deux sœurs de Beaumont-Leicester, Amicie et Marguerite, au début du XIII^e siècle », *RFHS*, t. 60-61, 1990-1991, p. 31-45 ; Philippe JACQUET, « Le sceau de Marguerite de Beaumont-Leicester, dame de Quincy, comtesse de Winchester (1233). Analyse tomographique », *RFHS*, t. 83-85, 2013-2015, p. 195-200 ; Caroline SIMONET, « Intailles et invocations magiques. L'exemple du contre-sceau de Marguerite de Beaumont, comtesse de Winchester (1233) », *RFHS – Études en ligne*, 2017-1, octobre 2017, 7 p. Voir également, entre autres travaux, Marc GIL, « L'art sigillaire se prête-t-il à la production d'images allégoriques ? », dans Christian HECK (éd.), *L'allégorie dans l'art du Moyen Âge. Formes et fonctions. Héritages, créations, mutations. Actes du colloque tenu à Paris, INHA, 27-29 octobre 2010*, Turnhout, 2011, p. 205-222 (en particulier p. 206-207) et Harriet Lily KERSEY, *Aristocratic Female Inheritance and Property Holding in Thirteenth-Century England*, Thèse, Canterbury Christ Church University, 2017, p. 288-289.

Marguerite peu après qu'ils eurent acquis des mains de Jean sans Terre le comté de Winchester en 1207³. Quant aux lettres, il s'agit de l'acronyme d'une prière juive : *Atah Gabor Leolam Adonai* (« Tu règnes pour l'éternité, Seigneur »). Cet acronyme est l'une des nombreuses dénominations de Dieu. Ce sens était compris de certains, comme l'a montré Martin Henig en évoquant le cas d'une bague sigillaire en or sertie d'une sardoine gravée d'un Jupiter trônant (fig. 2) : la légende ✠ AGLA indique clairement que Jupiter était assimilé à Dieu le Père⁴.



2. Bague sigillaire (or et sardoine), Angleterre, XIII^e siècle.

L'intaille montre Jupiter assis de profil. Légende : ✠ AGLA.

Cliché inversé. BM, 1932, 0209,1 (tous droits réservés au British Museum).

Mais AGLA entrait également dans nombre d'invocations magiques, parfois aussi utilisé seul⁵. Par exemple un sceau monté en pendentif retrouvé dans le Dorset en Angleterre, serti d'une intaille, est gravé des mêmes lettres. Elles sont associées aux mots ERI GERARI et à une invocation magique obscure – peut-être en alphabet grec détérioré – sur un autre pendentif sigillaire en argent du XIII^e siècle, orné quant à lui d'une cornaline gravée du dieu du Bon Succès (Bonus Eventus)⁶. Citons enfin une bague en or du XIII^e siècle conservée au British Museum, qui est sertie d'une intaille au lion et porte l'inscription AGLA sur le chaton et THEBAL GUT GUTANI sur l'extérieur de l'anneau⁷.

L'association de formules magiques avec des gemmes est courante au Moyen Âge du fait des vertus protectrices accordées aux pierres, tradition venue de l'Antiquité⁸. Cette

3. Caroline SIMONET, « Armoiries, sceaux et prosopographie. Remarques autour des origines des Quincy, comtes de Winchester », *RFHS – Études en ligne*, 2021-3, mars 2021, 24 p.

4. Martin HENIG, « The re-use and copying of ancient intaglios set in medieval seals, mainly found in England : an aspect of the Renaissance in the 12th century » dans Noël ADAMS, John CHERRY et James ROBINSON (éd.), *Good impressions. Image and authority in medieval seals*, Londres, 2008, p. 25-34 (ici p. 31).

5. Claude LECOUEUX, *Dictionnaire des formules magiques*, Paris, 2014, p. 50-56.

6. John CHERRY, Martin HENIG et Arianna D'OTTONE RAMBACH, « Intaglios set in Medieval Seal Matrices: Indicators of Political Power and Social Status? » dans John CHERRY, Jessica BERENBEIM et Lloyd DE BEER (éd.), *Seals and Status: The Power of Objects*, Londres, 2018, p. 104-113 (ici p. 105 et 107). Ces objets sont disponibles en ligne sur le site *Portable Antiquities Scheme*, abrégé PAS, [www.finds.org.uk] (consulté le 29/10/2021) sous les numéros DOR-B80705 et DENO-SD69B7. D'autres anneaux non sigillaires gravés avec AGLA sont également inventoriés dans cette base.

7. British Museum, AF.550. Le site de cette institution fournit d'autres exemples de bijoux magiques.

8. Sur cette question, on consultera notamment Joan EVANS, *Magical Jewels of the Middle Ages and the Renaissance, particularly in England*, Oxford, 1922, Robert HALLEUX, « L'héritage alexandrin dans les

protection peut être morale (se garder du Malin par exemple), médicale (prophylaxie ou guérison)⁹ ou plus prosaïquement utilitaire (être épargné par les intempéries lors d'un voyage ou éviter qu'un ennemi pénètre la demeure).

Il est difficile d'établir une typologie des pierres en fonction de leurs vertus car celles-ci sont changeantes d'un auteur à l'autre. Ainsi au XIII^e siècle Albert le Grand indique le diamant pour contrer un empoisonnement alors que cette gemme est utilisée contre les cauchemars d'après Marbode, évêque de Rennes au XI^e siècle dont le lapidaire est lu comme un traité de médecine à l'époque¹⁰.

Une pierre se voit parfois attribuer plusieurs qualités. Prenons par exemple l'agate, dont un manuscrit anglais du XI^e siècle recense les huit vertus supposées : contre la foudre, contre un ennemi dans la maison, contre du venin, contre un ennemi caché, en prévention de toute maladie, contre les sorts (!), pour avoir la peau douce, contre les morsures de serpent¹¹. À l'inverse un même danger pouvait être contré au moyen de différentes gemmes. Par exemple, en cas de morsure de serpent, Marbode de Rennes préconise d'utiliser en friction une potion à base d'hématite broyée ou d'employer de l'agate.

Selon Hildegarde de Bingen, seules 25 pierres présentent une utilité pour les soins¹². En revanche l'abbesse associe presque toute ces gemmes médicinales à une formule magique. Elle explique au début de son chapitre sur les pierres que les gemmes sont efficaces pour chasser le diable. Or celui-ci est alors considéré comme la source des maladies qui touchent les Hommes. Combiner des formules magico-religieuses repoussant le Malin et des pierres que ce dernier fuit ne peut qu'accroître les chances de guérison du patient dans l'esprit de la religieuse.

D'autres auteurs se montrent à l'inverse très sceptiques. Au VII^e siècle, Isidore de Séville, s'il concède que des pierres peuvent se montrer efficaces en certaines circonstances, se montre très réservé voire ironique sur la plupart des pouvoirs qu'on leur prête¹³. Déjà, au IV^e siècle, Eusèbe de Césarée, dans son *Éloge de Constantin*, leur déniait tout pouvoir particulier, notamment pas celui de protéger du diable¹⁴.

La même complexité caractérise les invocations magiques dont les combinaisons sont innombrables. Les objets associent parfois des incantations, produisant des formules non recensées dans les écrits qui nous sont parvenus. Ainsi l'anneau sigillaire retrouvé dans la tombe d'Ulger, évêque d'Angers mort en 1149, porte l'inscription ✠ BESTARA associée

lapidaires médiévaux », *Studi Medievali*, 15, 1974, p. 327-347, Jean-Luc CHASSEL, « De la diplomatie à la glyptique : notes sur l'usage des intailles sigillaires au Moyen Âge », dans *Retour aux sources. Textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*, Paris, 2004, p. 43-53, Claude LECOUTEUX, *Le livre des talismans et des amulettes*, Paris, 2005, Attilio MASTROCINQUE, *Les intailles magiques du département des monnaies, médailles et antiques*, Paris, 2014 et CHERRY, HENIG, D'OTTONE RAMBACH, « Intaglios set in Medieval Seal Matrices... » (cité n. 6).

9. Voir en particulier Valérie GONTERO-LAUZE, *Sagesses minérales. Médecine et magie des pierres précieuses au Moyen Âge*, Paris, 2010 et Claude LECOUTEUX, *Dictionnaire des pierres magiques et médicinales*, Paris, 2011.

10. John M. RIDDLE, *Marbod of Rennes (1035-1123) De lapidibus*, Wiesbaden, 1977. Michel ANGEL (trad.), *Albert le Grand : Le monde minéral : les pierres*, Paris, 1995.

11. EVANS, *Magical Jewels...* (cité n. 8), p. 53.

12. Claude METTRA (éd.), *Hildegarde de Bingen : Physica*, Grenoble, 2011 (le livre IV est consacré aux pierres). EVANS, *Magical Jewels...* (cité n. 8), p. 89.

13. Isidore de SEVILLE, *Etymologies*, trad., Paris, Les Belles Lettres, 1983-2012 (le livre XVI est consacré aux pierres).

14. Pierre MARAVAL (trad.), *Eusèbe de Césarée, la théologie politique de l'Empire chrétien. Louanges de Constantin*, Paris, 2001. EVANS, *Magical Jewels...* (cité n. 8), p. 29.

à ✕ THEBAL GUT GUTTHANI (fig. 3)¹⁵. Ces deux invocations sont bien signalées dans le *Dictionnaire des formules magiques*, mais séparément¹⁶. En comparant avec la même formule inscrite sur la bague du British Museum évoquée *supra*, on remarque les variantes d'orthographe, phénomène très courant pour ces formules transmises oralement ou au moyen d'une calligraphie difficile à déchiffrer¹⁷.



3. Bague sigillaire (or et jaspe vert ?) retrouvée dans la tombe d'Ulger, évêque d'Angers († 1149). L'intaille montre une fourmi. La monture porte les inscriptions magiques BESTARA (chaton) et THEBAL GUT GUTTHANI (anneau). Trésor de la cathédrale d'Angers. Cliché d'Anna Leicher (tous droits réservés).

Ulger, bien que prélat, n'a pas hésité à se faire inhumer avec son anneau porteur d'une formule magique. Magie et religion sont alors régulièrement associées, comme le suggère la croisette qui précède chacune des inscriptions. Il ne s'agit pas là seulement d'indiquer le commencement de la lecture : c'est également une manière de placer l'invocation magique sous les meilleurs auspices, à savoir ceux de Dieu.

Pourtant l'Église, craignant des dérives vers le culte du diable ou des persistances de pratiques païennes, est hostile aux amulettes et talismans dès les premiers siècles du christianisme¹⁸. Il est vrai que les lapidaires, à côté des usages bénéfiques, fournissent aussi les caractéristiques nocives ou maléfiques des pierres. Ainsi Marbode de Rennes prétend que la médie – pierre non identifiée selon nos critères actuels – pouvait rendre aveugle tandis qu'Albert le Grand lui donne la capacité d'écorcher les mains ou d'empoisonner.

Au XIII^e siècle, Thomas d'Aquin se montre très réticent vis-à-vis de l'usage de talismans. Il concède toutefois leur emploi sous certaines conditions : ne pas invoquer d'esprit malin, n'utiliser que des mots compréhensibles (on craignait alors les ruses du diable qui s'engouffrait dans les failles d'une sentence incomprise), ne faire appel qu'à la bonté de Dieu, ne pas utiliser de motifs autres que la croix dans la sentence – comme on

15. Charles URSEAU, « La tombe de l'évêque Ulger à la cathédrale d'Angers », *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, 1925, t. 28-1, p. 45-68. Je remercie Jean-Luc Chassel de m'avoir signalé cet objet, conservé dans le trésor de la cathédrale d'Angers, et Anna Leicher, conservatrice des Antiquités et objets d'Arts de Maine-et-Loire, pour les clichés qu'elle en a réalisés.

16. LECOUEUX, *Dictionnaire...* (cité n. 9), p. 303-304 et sa version anglaise *Dictionary of Ancient Magic Words and Spells*, 2014, Rochester-Toronto, p. 72 pour des précisions sur BESTARA. Sur la signification, toujours débattue, de l'invocation THEBAL GUT GUTTHANI, voir Reinhold MICHELLY, « Der Spandauer Tebel-Ring. Neues zum Problem der Thebal-Ringe » dans Adriaan VON MÜLLER et Klara VON MÜLLER-MUCI, *Ausgrabungen und Funde auf dem Burgwall im Berlin-Spandau*, Berlin, 1987, p. 64-81 et 138-144. Je remercie Anna Leicher et Jean-Luc Chassel de m'avoir fourni cet article.

17. LECOUEUX, *Dictionnaire...* (cité n. 9), p. 15-18.

18. LECOUEUX, *Le livre des talismans...* (cité n. 8), p. 51.

le voit avec l'anneau d'Ulger –, enfin ne pas adorer l'objet talismanique lui-même (au risque de tomber dans l'idolâtrie)¹⁹.

Pourtant les auteurs des lapidaires qui décrivent les pouvoirs des pierres, voire recommandent leur usage, sont la plupart du temps membres du clergé, qui plus est des prélats. Les textes de la pratique nous renseignent parfois sur l'acceptation par les autorités tant religieuses que laïques de l'usage des pierres et des formules magiques, notamment lorsque la santé est concernée. Ainsi en 1220, en Angleterre, un procès oppose Philippe d'Albini à Alice de Lundreford. Celle-ci était tombée malade et avait demandé au plaignant de lui prêter trois anneaux d'or, dont un serti d'un saphir, afin de guérir. Mais elle n'avait pas restitué les bijoux, d'où le procès. Pour nous, l'intérêt de cette anecdote vient de la destination médicale des bagues empruntées par l'accusée. On remarque au passage que le tribunal ne soulève aucune objection à cet usage : c'est le vol des bijoux qui pose un problème, non leur emploi pour guérir. Un peu plus tard, à Troyes, les statuts de l'Hôtel-Dieu rédigés en 1263 interdisent aux religieuses rattachées à cette institution de porter des bagues et des pierres précieuses – par soucis d'humilité –, sauf si elles sont malades²⁰ ! Enfin, Boniface VIII lui-même aurait été guéri de coliques néphrétiques par le médecin Arnaud de Villeneuve au moyen d'un anneau zodiacal²¹. L'auteur anonyme du *Lapidaire du roi Philippe*, rédigé au XIII^e siècle, prétend que les vertus des pierres viennent de Dieu, peut-être pour prévenir d'éventuelles attaques contre son œuvre²².

On le voit, les pratiques magico-médicales sont intégrées dans les habitudes, y compris du clergé. L'Église se montre toutefois de plus en plus fermée à ces usages, aboutissant à une franche hostilité à l'époque moderne.



4. Bague (or et crapaudine), Italie, XIV^e siècle.

La monture porte des inscriptions magiques en latin détérioré :
HACTVN EST ET (chaton) et ✠ IEXVS AVTEN TRANSIENS PER
MEDIVN ILLORVN IBAT ET VERBVM CARO (anneau).
BM AF.1023 (tous droits réservés au British Museum).

Les gemmes ne sont pas toujours gravées, comme on peut le constater avec une bague en or et crapaudine des collections du British Museum, probablement une production italienne du XIV^e siècle : la monture est inscrite d'une longue invocation magique extraite

19. EVANS, *Magical Jewels...* (cité n. 8), p. 132. LECOUEUX, *Le livre des talismans...* (cité n. 8), p. 51 et p. 71.

20. EVANS, *Magical Jewels...* (cité n. 8), p. 112-113.

21. LECOUEUX, *Le livre des talismans...* (cité n. 8), p. 109.

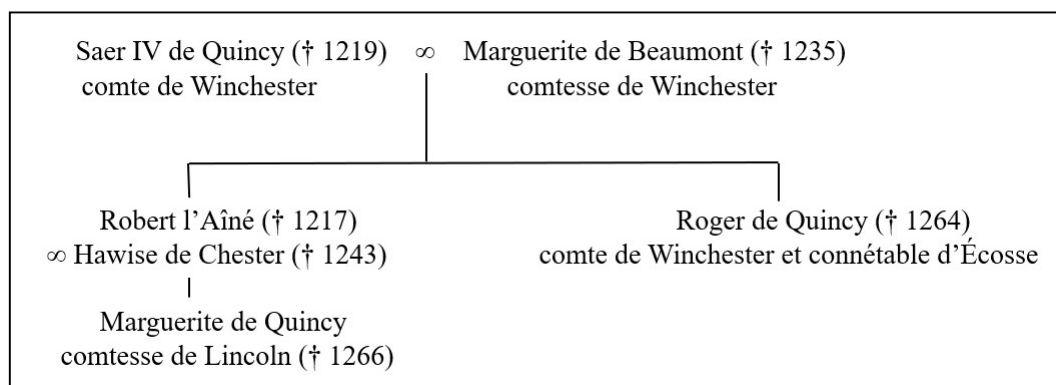
22. EVANS, *Magical Jewels...* (cité n. 8), p. 106. Sur les copies connues de ce lapidaire, voir Françoise FERY-HUE, « La tradition manuscrite du *Lapidaire du roi Philippe* », *Scriptorium*, 2000, t. 54-1, p. 91-192.

de Luc et de Jean sur l'épaisseur du chaton et l'anneau, mais la crapaudine est vierge de toute image (fig. 4)²³. On retrouve la même sentence de Luc, réputée pour ses pouvoirs prophylactiques, sur la monture d'un camée ayant appartenu à Charles V, preuve là encore que les élites sont loin de délaisser les pratiques magiques²⁴.

Cependant, ainsi que le rappelle le *Lapidaire du roi Philippe*, les pierres ont des pouvoirs accrus si elles sont gravées de mots et/ou d'images. Concernant les images, soit leur sujet doit correspondre à un type particulier de pierre ou un type d'usage magique, soit il n'importe guère : la gravure suffit en elle-même à garantir une plus grande efficacité magique²⁵. Plusieurs auteurs affirment que le sertissage dans certains métaux augmente les capacités du minéral. Mais là encore, la nature des gemmes et des métaux varie d'un lapidaire à l'autre. En revanche, le contact de la pierre avec la peau est un point consensuel, de même que le comportement moral et vertueux du porteur (le vice retire tout pouvoir à la pierre). On comprend mieux le mode de sertissage de certains bijoux qui laisse libre le dos de la pierre, portée ainsi à même la peau.

Concernant le contre-sceau de Marguerite de Beaumont, influencée par l'iconographie de l'intaille à la trirème, j'ai pensé que la formule AGLA était une invocation visant à protéger la sigillante pendant ses multiples pérégrinations²⁶. En effet, AGLA est associée à des invocations protectrices liées aux voyages. Or la comtesse de Winchester possédait de nombreux biens dispersés en Angleterre et en Écosse, sans compter ses attaches normandes qui l'amenaient, à défaut de traverser la Manche, à expédier des actes scellés en France. C'est ainsi que l'unique empreinte de son contre-sceau est aujourd'hui appendue à une charte conservée aux archives départementales de l'Orne²⁷. Mais un épisode dramatique de la vie de la comtesse m'amène à formuler ici une autre hypothèse.

Généalogie simplifiée



23. British Museum, AF.1023. Les citations bibliques sont déformées par l'effet de la transmission orale des formules magiques. Il s'agit (en latin de la Vulgate) de *Iesus autem transiens per medium illorum ibat*, soit « Poursuivant son chemin, Jésus passa près d'eux » (Luc, 4 : 30), et de *Et verbum caro factum est, et*, soit « Et le Verbe s'est fait chair, et » (Jean, 1 : 14).

24. EVANS, *Magical Jewels...* (cité n. 8), p. 128.

25. *Idem*, p. 99-109.

26. SIMONET, « Intailles et invocations magiques... » (cité n. 2).

27. AD Orne, H/935/3.

En 1217, le fils premier né de Saer IV de Quincy et Marguerite de Beaumont, Robert l'Aîné, tombe malade. Comme souvent à l'époque, le moine chargé de le soigner prépare lui-même le médicament destiné à le remettre sur pied. Mais le religieux se trompe dans les dosages : le patient décède, empoisonné par la potion, laissant une veuve, Hawise de Chester, et surtout une fille, Marguerite de Quincy, encore mineure²⁸. Suivie deux ans plus tard par le décès de son père Saer IV de Quincy lors de la V^e croisade, cette mort plonge le lignage dans l'incertitude. Laisser la petite Marguerite hériter fait alors peser le risque d'une récupération du comté de Winchester par le roi, au titre de la mise sous tutelle pour minorité. Marguerite de Beaumont négocie avec le monarque pour garder Winchester jusqu'à sa mort, qui intervient en 1235, et faire de son fils cadet Roger, déjà adulte, l'héritier du comté dès 1219, en lieu et place de sa petite-fille.

En quoi cet événement éclaire-t-il l'adoption de la formule AGLA sur le contre-sceau de la comtesse ? Il se trouve qu'AGLA se rencontre également dans une invocation magique pour protéger des empoisonnements²⁹. Ne disposant que de l'empreinte, nous sommes privés de l'analyse des qualités attribuées à la pierre dont la matrice était sertie. Dans le cas de la bague à la crapaudine du British Museum évoquée *supra* (fig. 4), on peut croiser les vertus accordées à cette gemme (remède contre les pestilences, venins et l'épilepsie) avec les invocations empruntées à Luc (protection contre l'épilepsie) et Jean (contre les pestilences)³⁰ : ce bijou avait pour son propriétaire des pouvoirs magico-prophylactiques, probablement destinés à contrer épilepsie et pestilences. De tels recoupements ne sont pas possibles avec les empreintes de sceaux qui ne nous disent rien de la nature des pierres employées.

L'empreinte du contre-sceau de Marguerite de Beaumont remonte à 1233. Mais quand la matrice fut-elle gravée ? Peut-être au moment du veuvage, circonstance favorable au début du XIII^e siècle pour compléter l'usage d'un grand sceau féminin par l'emploi d'un sceau plus personnel³¹. Peut-être au lendemain de la mort de Robert l'Aîné : il est possible que la comtesse entende porter au quotidien ce contre-sceau, éventuellement en pendentif³², afin de parer à tout nouvel empoisonnement.

Comme souvent, aucun texte ne nous éclaire sur les motivations de la sigillante quant au choix de l'intaille et de la légende. Cependant la présence de l'acronyme magique AGLA, utilisé contre les poisons, sur le sceau d'une femme dont l'un des fils est mort subitement d'empoisonnement ouvre des perspectives jusque-là délaissées. Ce sceau était peut-être investi de vertus prophylactiques, sans lien particulier avec le sujet de l'image gravée dont la seule qualité, hormis une esthétique irréprochable, était d'accroître le pouvoir accordé à la pierre.

28. Grant G. SIMPSON, *An Anglo-Scottish baron of the thirteenth century : the acts of Roger de Quincy, Earl of Winchester and Constable of Scotland*, Thèse, Université d'Edimbourg, 1966, p. 23. Doris Grace ROTH, « Robert de Quincy, Eldest Son of the First Earl of Winchester », *The Genealogist*, vol. 5-2, 1984, p. 221-225.

29. LECOUEUX, *Dictionnaire...* (cité n. 9), p. 50-51.

30. Les pouvoirs médicaux de ces extraits bibliques sont énoncés dans un ouvrage attribué au médecin Arnaud de Villeneuve (*idem*, p. 187 et 318).

31. Brigitte BEDOS-REZAK, « Emploi du contre-sceau au Moyen Age », *BÉC*, 1980, t. 138, p.161-178.

32. La dimension du sceau (33 mm de diamètre) semble un peu trop importante pour une bague.